Le vélo dans les PLU

Delvaux

Thierry

Responsable du Pôle Vélo

SARECO









Pourquoi parler des PLU?

- Le PLU concerne la propriété privée :
 - hors de vue du public,
 - en limite de l'action publique.
- Ainsi, les personnes ressources vélos dans les collectivités traitent tous les problèmes de voirie (itinéraire, jalonnement, aménagements, stationnement ouvert ou en enclos) mais souvent peu du PLU.
- Et pourtant, le PLU impacte la vie de tous les jours :
 - Chez soi, la possibilité de posséder un véhicule
 - Au travail, la possibilité d'utiliser ce véhicule pour y venir.



bougezautrementablois2.over-blog.com

L'avenir du vélo selon Philippe Starck
(Cyc'lab 2010 à Bordeaux)

Le mot vélo peut être un mot valise incluant tous les systèmes qui y ressemble, de la trottinette au tricycle.
L'engin existera dans une version de plus en plus discrète : léger, pliable, etc. Il ne posera plus de problème de stationnement puisqu'on l'emmènera partout avec soi : dans le tramway, dans un placard à la maison...



Provélo.org

Extrait d'une petite annonce immobilière

Appartement moderne et confortable ... salle de bains avec grande baignoire, TV, ... ascenseur, cave à vélos, ... balcon côté soleil. Prix selon la période



farm3.static.flickr.com

La démarche pour cette présentation

- Un tour d'horizon sans prétention statistique
 - 15 villes d'Ile-de-France
 - 17 villes de province
- Une observation des articles 12 :
 - du quantitatif
 - du qualitatif
- Une analyse de leur signification :
 - Surfaces par vélo stationné
 - Nombre de places par logement ou par emploi
 - Effet de la banalisation des places pour les empois
- Des pistes de réflexion pour l'avenir :
 - Quel impact le PLU a sur la mobilité ?
 - Quels objectifs pour les articles 12 ? Quelles formulations ?
 - Pour l'établissement d'un référentiel national

Une grande diversité d'écriture

Quantitative

- L'unité de comptage :
 - Une majorité de communes s'exprime en part de la SHON
 - Mais on trouve aussi des formulations en :
 - m² / logement
- places / nombre de pièces
- places / logement
 places / nombre de chambres
- Des seuils d'application :
 - En nombre de logements ou en SHON
 - Les contraintes ne s'appliquent alors souvent qu'aux immeubles collectifs.
- Minima et maxima
 - Assez souvent (~1/3) une taille minimale du local (5 à 10 m²)
 - Parfois (~1/15) une surface maximale par local (ex: 30 m²)
 - Voire des plages de valeurs (ex: 30 à 60 m² /100 élèves)
- Des places visiteurs : parfois (~1/15)

Une grande diversité d'écriture

Qualitative

Accessibilité :

- Souvent (~2/5): « aisément accessible » ou assimilé
- Parfois (~1/8): Imposition d'être de plain-pied, totalement ou en partie

Places abritées et/ou dispositifs d'accrochage :

- 1/4 des PLU cite les deux
- 1/4 des PLU n'aborde pas la question

En Ile-de-France, par rapport à la province :

- Distinction vélo / 2RM est beaucoup moins fréquente (/1,6)
- Normes logement plus faibles : en moyenne 2 pl./ 3 logt, contre 1 pl./logt en régions
- Spécifications pour les équipements moins fréquentes
- Précision sur la toiture ou l'accrochage un peu plus rare

Globalement :

- Pas d'influence évidente de l'âge du PLU (mais l'essentiel des PLU vus datent de moins de 6 ans)
- Les grandes villes ne font pas forcément mieux que les petites
- Pas ou peu de distinctions entre les zonages

Une grande dispersion des valeurs

- Surface pour stationner un vélo : de 0,75 m² à 1,5 m²
- Synthèse des nombres de places à réaliser :

En harmonisant les normes sur la base arbitraire de 80 m² SHON /logement, 20 m² SHON/bureau et 1,5 m²/vélo

Sur l'échantillon		Régions	Ile-de-France
Logement (pl./logt)	Min.	0,44	0,2
	Moyenne	1	0,7
	Max	2	1,2
Bureaux (pl./emploi)	Min	0,04	0,03
	Moyenne	0,31	0,14
	Max	0,8	0,3

La signification des normes actuelles

- De quels vélos et de quels stationnements parle-t-on?
 - Préférer « cycles » à « vélos » ou « deux-roues non motorisés »
 - Les « cycles » sont polymorphes, du vélo d'enfant au triporteur
 - Les ratios m²/cycle sont très variables selon la taille du local, sa configuration et la disposition du rangement des vélos
 - Inclure les circulations pour les grands garages, pas pour les petits
- Pour l'habitat

Des valeurs sans doute souvent en dessous du nombre de vélos déjà possédés

Pour l'emploi

Avec l'hypothèse d'un taux de foisonnement de 75%, les parts modales vélos sont ambitieuses : elles dépassent parfois les 100%!

Préparer l'avenir

- L'impact sur l'économie de la construction (et le coût d'usage)
 - 2% à 3% de la SHON = moins de 2% à 3% de surcoût
 - La baisse des exigences voiture peut compenser les nouvelles exigences vélo.
- Le PLU a-t-il le même impact sur le taux de motorisation et sur le taux de « cyclation » :
 - Le rôle de la voirie et des parkings publics pour la voiture /vélo



- Comment mesurer l'impact du PLU ? (possession et usage)
- Quelles ambitions pour quelles échéances ?
 - Le PLU influence les décennies à venir
 - Penser à trouver aussi des solutions pour les réhabilitations et les mutations



Les 2RM sur la voirie





Pour un référentiel national

Un document national de référence permettrait de :

- Préciser les objectifs du PLU en matière de vélo :
 - Le niveau de pari sur les besoins futurs
 - Les cycles cible : loisir, sport, utilitaire, remorque, tandem, triporteur...
 - La relation avec les autres fonctionnalités : poussettes/landaus, 2RM...
- Préciser les besoins, dont :
 - Estimer la surface par cycle et les paramètres qui l'influencent
 - Connaître les valeurs courantes du foisonnement des vélos en entreprise
 - Prévoir les besoins des établissements recevant du public
- Préciser les formulations :
 - Exprimer les quantités en places ou en surface ?
 - Expliciter les demandes d'accessibilité, de sécurité et d'ergonomie
 - Envisager les stationnements en étage, par ex. pour les très grands équipements

C'est une question de philosophie

Dans le Règlement régional d'urbanisme de la Région de Bruxelles-Capitale (2006), les impositions relatives au vélo ne sont pas au Titre VIII - LES NORMES DE **STATIONNEMENT**, avec les voitures, mais au Titre II - NORMES D'HABITABILITE DES LOGEMENTS, avec les voitures d'enfants.

Merci pour votre attention



sareco Pôle Vélo tdelvaux@sareco.fr